



À LA UNE

RENTÉE DES CLASSES

Le 1er septembre dernier, les 96 élèves inscrits à l'école de COGNY ont fait leur rentrée. Ils ont été chaleureusement accueillis par Rémi Aurion, maire de Cogny, madame Francine Khemdoudi, adjointe à l'éducation, et la directrice de l'école, madame Julie Rolland.

Une rentrée un peu particulière puisque cette année, l'éducation nationale, pour des raisons d'effectifs, a décidé de supprimer une classe, ce qui en réduit le nombre à 4 avec une moyenne de 24 élèves par classe.

Nous leur souhaitons une belle année scolaire !

ÉDITO DU MAIRE



La pause estivale s'achève et c'est une nouvelle année qui commence pour nos écoliers, après un été particulièrement éprouvant, avec une succession et une amplification des épisodes de vigilance canicule et sécheresse.

Ce que nous avons traversé durant ces deux mois préfigure, selon les experts, le climat habituel de nos prochains étés.

Face à ce constat, nous avons décidé d'agir pour notre école, le personnel éducatif et nos enfants, pour lesquels la fin d'année scolaire s'est avérée difficile.

Nous remercions d'ailleurs les parents d'élèves pour leur flexibilité et leur compréhension lors des journées d'accueil réduit.

Après la pose de filtres solaires sur la verrière et les zones vitrées en début d'année, la municipalité a installé d'urgence des ventilateurs dans les classes.

Nous avons, par ailleurs, commandé un diagnostic complet du bâtiment Mairie-École dès le mois de juillet. Vous en découvrirez les conclusions dans le prochain numéro du Fil Infos.

Je tiens aussi à remercier les membres de l'association « Le fil du temps » qui se sont mobilisés à nos côtés pendant cette période pour venir en aide aux habitants les plus fragiles.

Sur le front des infrastructures, les travaux d'eau et d'assainissement de la Route des Pierres Dorées sont désormais achevés, et le chantier de la Route du Manoir a débuté, comme prévu, début septembre.

Enfin, votre conseil municipal demeure pleinement mobilisé sur les nombreux dossiers en cours : la finalisation des aménagements au cœur du village, la réfection de la Route du Morgon, le réaménagement de l'entrée du village côté Route des Écoles, ou encore l'acquisition et l'aménagement de l'entrepôt Morin pour accueillir notre service technique et son matériel.

Merci à toutes et tous pour votre confiance.
Rémi Aurion, maire de Cogny

SOMMAIRE

1- Bien accueillir

- Les associations font leur rentrée !

2- Bien grandir

- Augmentation des prix de cantine
- La mairie lance sa commission jeunesse

3- Bien vivre

- Point travaux
- Plan communal de sauvegarde
- Urbanisme
- Journées européennes du patrimoine
- Marche turquoise
- Semaines du développement durable

4- Bien vieillir

- Ateliers mémoire : retour d'expérience

Agenda

LES ASSOCIATIONS FONT LEUR RENTRÉE !

Après la pause estivale, nos associations locales ouvrent leurs portes pour une nouvelle saison riche en activités, en découvertes et en événements.

Que vous souhaitiez reprendre une pratique sportive ou musicale, participer à l'animation du village ou de l'école, à l'organisation d'événements culturels, à la vie de la bibliothèque, partager des moments de convivialité ou de travail, ou rejoindre l'amicale de votre classe de conscrits, le tissu associatif de Cogny vous propose un large éventail de choix adaptés à tous les âges.

La municipalité aux côtés des bénévoles

La rentrée associative est également l'occasion pour l'équipe municipale de renouveler son soutien à l'ensemble des bénévoles, présidents et membres de bureaux. Leur engagement et leur enthousiasme contribuent au dynamisme de notre village et permettent de maintenir une offre de proximité dynamique et essentielle au « bien-vivre ensemble » à Cogny.

Pour accompagner cette reprise, la commune continue d'assurer la mise à disposition de locaux et d'équipements municipaux, et d'apporter un soutien logistique, notamment pour la fête des conscrits.

Comment s'inscrire ou s'informer ?

Vous souhaitez rejoindre une association pour l'année à venir ?

- **Annuaire et contacts** : les coordonnées des associations sont disponibles sur le site web de la commune : <https://cogny-beaujolais.fr>
- **Nouveaux arrivants** : s'investir ou participer aux activités associatives est le meilleur moyen de faire connaissance et de vous intégrer pleinement dans la vie de notre village. N'hésitez pas à les contacter !

Toute l'équipe municipale vous souhaite une excellente rentrée associative !

RAPPEL DES OBLIGATIONS POUR L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

- 1- Procédures administratives**
 - Convention d'utilisation ou contrat de mise à disposition
 - Attestation d'assurance
 - Respect des règles de réservation : respect strict des jauges maximales autorisées par le procès-verbal de sécurité du local.
- 2- Respect des règles de sécurité et de prévention des risques**
 - ERP : le local doit être conforme aux normes ERP
 - Consignes incendie
 - Gardiennage et sécurité
- 3- Autorisations et déclarations spécifiques à anticiper en cas de :**
 - Débit de boissons (buvette)
 - Diffusion de musique
 - Respect de la réglementation sur les niveaux sonores et des heures de diffusion

Pour rappel, la vente d'alcool aux mineurs est interdite
- 4- Règles d'hygiène, propreté et sérénité publique à respecter en matière de :**
 - Vente, préparation et conservation de nourriture
 - Propreté : la salle doit être rendue propre, rangée et nettoyée selon les consignes établies.
 - Tranquillité publique : prévention des nuisances sonores.
- 5- Accessibilité au PMR**

BIEN GRANDIR

AUGMENTATION DU PRIX DES REPAS DE CANTINE : ON VOUS EXPLIQUE

Lors du conseil municipal du 30 juin dernier, une délibération a été votée concernant la réévaluation des tarifs de la cantine scolaire, le prix du repas étant réévalué à 4,80 €.

Cette décision fait suite à l'augmentation continue des coûts supportés par la commune, qu'il s'agisse des denrées alimentaires ou de l'énergie, même si le nouveau tarif appliqué ne permet pas de couvrir ces charges.

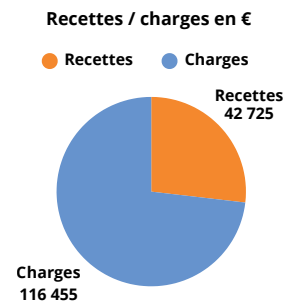
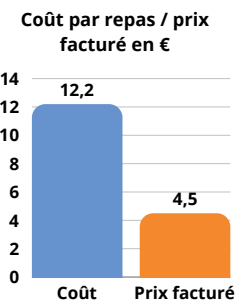
Pour autant, la municipalité maintient son exigence : offrir à nos enfants des repas de qualité, cuisinés directement sur place, notamment dans le cadre de la loi EGalim qui vise à promouvoir une alimentation saine, sûre et durable dans la restauration collective publique.

Les objectifs fixés sont exigeants : proposer au moins 50 % de produits durables et de qualité, dont au minimum 20 % issus de l'agriculture biologique.

Afin d'en garantir la transparence, un bilan annuel répertoriant l'ensemble des achats (fruits, légumes, viandes, produits laitiers) et leur provenance (produits locaux, labellisés ou à haute valeur environnementale) sera désormais transmis aux services de l'État via la plateforme "Ma cantine".

À travers cet engagement, la commune de Cogny réaffirme sa volonté d'offrir une alimentation responsable et de qualité à ses plus jeunes habitants.

QUELQUES CHIFFRES (2025)



LA MAIRIE LANCE LA COMMISSION JEUNESSE !



Tu as entre 11 et 21 ans ? Cogny a besoin de toi !

Tu as envie de partager des idées, de présenter des projets, de faire part de tes envies pour le village ? Viens échanger avec les élus et faire entendre ta voix !



On t'attend le samedi 24 octobre à 11:00 à la mairie de Cogny en salle du conseil.

On compte sur toi !



POINT TRAVAUX

La Communauté d'Agglomération a engagé des travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Ces travaux de renouvellement du réseau d'eau potable réalisés par l'entreprise RAMPA permettent :

- de garantir une meilleure qualité de l'eau et de prévenir les fuites ou interruptions de service.
- de limiter le rejet des eaux usées dans le milieu naturel en période de fortes pluies et de sécuriser le réseau d'assainissement dans la zone concernée.

La première tranche, démarrée en juin route des Pierres dorées, s'est achevée début août. Les travaux ont repris fin août pour la deuxième tranche, route du Manoir et devrait se terminer fin novembre.

Coût de l'opération pour l'Agglomération, qui a la compétence eau et assainissement : 500 000 €



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



La commune fait appel à la solidarité citoyenne pour son PCS

Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) est un outil qui permet d'organiser, sous la responsabilité du maire, la réponse de notre commune et la protection de la population face à un événement majeur (risques naturels, technologiques ou sanitaires).

Pour renforcer ce dispositif, la mairie de Cogny a besoin de vous :

- **Professionnels et particuliers : recensez vos moyens et compétences.**

Vous êtes commerçant, artisan, agriculteur, hébergeur ou tout simplement un citoyen désireux d'aider ? Contactez le secrétariat de mairie pour nous informer des matériels, locaux ou compétences que vous acceptez de mettre à disposition en cas de crise.

- **Personnes vulnérables : faites-vous connaître !**

Si vous êtes isolé, malade, âgé ou en situation de handicap, nous vous invitons à vous signaler dès à présent auprès de monsieur le maire.

Toutes les informations transmises resteront strictement confidentielles.

DEPÔT DE PERMIS DE CONSTRUIRE : CONSULTEZ D'ABORD VOTRE MAIRIE !

Vous envisagez de déposer un permis de construire ou une déclaration préalable de travaux ? Avant de transmettre votre dossier au service urbanisme de l'agglomération, pensez à prendre contact avec la mairie.

Les élus de la commission urbanisme sont à votre disposition pour vous accompagner et relire votre projet.

Solliciter leur regard avant l'envoi officiel vous offre deux atouts majeurs :

- **Pour vous :** vous évitez un éventuel refus d'instruction ou une demande de pièces complémentaires, synonymes de retard et de perte de temps dans le lancement de vos travaux.
- **Pour la commune :** vous contribuez à maîtriser les dépenses publiques. Pour information, chaque dossier déposé auprès de l'agglomération, qu'il s'agisse d'une première demande ou d'un nouveau dépôt après rejet, génère un coût d'instruction de 470 € répercuté directement sur le budget communal.

Prendre un moment d'échange préalable en mairie garantit un dossier solide et préserve les finances de votre commune ! N'hésitez pas à nous consulter !

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE



Les Journées Européennes du Patrimoine du 19 et 20 septembre ont permis de faire découvrir le patrimoine culturel de notre village.

Si la visite du Manoir d'Epeisses a été prise en charge par ses propriétaires, les élus de la commission Culture et Patrimoine ont assuré les visites commentées de l'église Saint-Germain pour en faire découvrir les richesses encore trop méconnues.

Se sont joints à elles et à eux, Rémi Aurion, maire de Cogny, ainsi que les représentants de la paroisse, Alain Vanier et Jacques Bienvenu.

Durant ces deux journées, c'est près d'une centaine de visiteurs, Cognysards, mais aussi venus de Lyon, Mâcon, et de tout le Beaujolais, seuls ou en famille, qui a pu bénéficier des explications de nos guides locaux sur l'histoire de l'édifice, son emplacement, son architecture, sa chaire.

Ils ont aussi découvert, souvent avec admiration et étonnement, le joyau patrimonial que constituent ses vitraux et ainsi se rendre compte qu'il existait un véritable parcours narratif, rempli d'énigmes à résoudre, qui mène des vitraux de l'entrée (ouest) aux vitraux des deux chapelles.

La deuxième journée a été couronnée par un moment d'émotion avec la visite de Mme Pascale Pellet, l'une des descendantes de Nicolas Philibert Duchamp, donateur de la chaire inscrite au patrimoine des monuments historiques, et que nous remercions aussi pour ses éclairages sur l'histoire de sa famille.

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour les JEP 2027 où vous pourrez découvrir les trésors cachés de notre église !

Pour en savoir plus, consulter la page "Patrimoine" de notre site web.



LA MARCHÉ TURQUOISE



Le mois de septembre était dédié à la sensibilisation et à la prévention des cancers gynécologiques

À cette occasion, Cogny a accueilli un défi sportif et solidaire fort en sens : du 23 au 29 septembre dernier, une patiente a parcouru quotidiennement une marche de 10 km sur nos sentiers de randonnée, accompagnée par des habitants du village et des communes voisines.

En ouverture de cette semaine de mobilisation, la salle des fêtes a accueilli la conférence inaugurale introduite par Alexandrie Mottet, présidente de l'association "Tous en turquoise".

Devant un public attentif, notamment représenté par l'association locale Chemins, quatre intervenants ont croisé leurs regards et expertises : le Dr Jean-Pierre Martin (oncologue), Laurie Philippon (enseignante en activité physique adaptée à l'hôpital de Villefranche), Alexis Garcia (association Siel Bleu), Anne-Marie (patiente, association Imagyn).

Organisée à l'échelle communale par Francine Khemdoudi, adjointe, cette initiative a rappelé l'importance de la prévention et de la solidarité face à une maladie qui touche directement ou indirectement chacune de nos familles.

SEMAINES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Semaines du Développement Durable : une matinée studieuse d'intelligence collective sur la Fresque du Climat

Les participants venus de Cogny et d'autres villages de l'Agglomération ont participé le samedi 26 septembre dernier à une Fresque du Climat animée par La Cadole Zébrée.

Objectif : réfléchir sur les enjeux climatiques et les actions concrètes à mener collectivement à l'échelle de notre village, pour préserver notre planète.

Une matinée de travail et d'échanges conviviaux où chacune et chacun a pu apporter sa pierre à l'édifice et proposer des initiatives pour faire face aux défis de l'urgence climatique.

Merci à Mathieu Windey pour le temps consacré bénévolement à l'animation de la Fresque et aux participantes et participants qui se sont investis activement durant cette matinée de réflexion.



BIEN VIEILLIR



Pour la deuxième année consécutive, la commune de Cogny organise chaque lundi, de 14h30 à 16h30, des ateliers mémoire

Spécialement conçus pour les seniors, Ces ateliers s'articulent autour d'exercices ludiques et adaptés. Leur objectif est de stimuler les fonctions cognitives, prévenir le déclin de la mémoire et préserver l'autonomie.

Mais au-delà du travail cérébral, ces séances constituent de véritables moments privilégiés d'échange, d'écoute et de partage, permettant ainsi de rompre l'isolement dont peuvent parfois souffrir les personnes âgées.

La méthodologie employée repose sur la bienveillance en ne plaçant jamais les participants en situation d'échec pour aussi renforcer la confiance en soi.

Une belle initiative de la commune en faveur de la santé de ses aînés !

ATELIERS MÉMOIRE



AGENDA

Octobre

- 11/10 : Choucroute classe en 3
- 11/10 - 18h00 : Conférence Les Ménines de Velázquez, version Pop Art (Villa Hispanica)
- 18/10 : Bourse aux jouets Assmat'y Bulles (salle des fêtes)
- 24/10 : Marché aux fleurs
- Du 24/10 au 08/11 les samedis et dimanches à 14h30 : Exposition la fête des morts au Mexique (La Villa Hispanica)
- 30/10 - 19h00 : Dédicace livre Jacques Gaillard (Bibliothèque)

Novembre

- 08/11 : Moules-Frites classe en 4
- 11/11 - 10h00 : Cérémonie Armistice
- 13/11 - 19h30 - Conférence "Debussy et la peinture impressionniste" (Bibliothèque)
- 15/11 : Vente chili con carne classe en 9
- 22/11 - 18h00- Présentation livre Frédéric Lestra "Le silence de la vigne" (Villa Hispanica)

Décembre

- 06/12 : Marché de Noël
- 08/12 - 19h00 : Expo photos Lumière (La Cadole Zébrée)
- 11/12 - 19h00 - Lecture de contes (bibliothèque)
- 06/12 - 18h00 : Conférence Le terroir, la vigne et les vins-de Michel Perroud (Villa Hispanica)

Janvier :

- 08/01 à 19h00 : Voeux du maire

Suivez toute l'actualité de Cogny : www.cogny-beaujolais.fr

